

Contrat de formation professionnelle

(obligatoirement utilisé lorsque le bénéficiaire finance lui-même tout ou partie de sa formation : articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail)

Entre les soussignés :

1) Organisme de formation : ACE Optimal
N° Siret : 478.376.197.000.57
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : EN
COURS auprès du Préfet de la région Bourgogne

2) Nom, prénom et adresse du cocontractant ci-après désigné le stagiaire : Alain Bourgeois, 6 Le Pointet, 03110 Brout-Vernet

Profession :

est conclu un contrat de formation professionnelle en application des **articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.**

Article I Objet :

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : Initiation au design en permaculture.

Article II Nature et caractéristique des actions de formation :

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif : Réaliser le design d'une habitation
- Sa durée est fixée à : 8 heures
- Programme de la formation : recherche des éléments en jeux dans le système, agencement des différents éléments de manière efficace, calcul des apports en énergie solaire, dessin aux proportions choisies.
- Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation : Attestation

Article III Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant : Niveau 3^{ème}

Article IV Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu : du 11/02/2014 au 12/02/2014 à Brout-Vernet.
- Elle est organisée pour un effectif de 1 stagiaires.
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : mise en pratique par le stagiaire des concepts abordés.
- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont : Certification en permaculture

Article V Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article VI Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à : 536 euros.

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 0 euros.

(Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire).

- Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

le solde après la formation

Article VII Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis

- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire :

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure** dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article VIII Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Vitteaux le 25 / 01 / 2014

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
(nom et qualité du signataire)